



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°620) DE MISE A DISPOSITION DES SALLES BERLIOZ, POLE DOCUMENTAIRE, COUPERIN, DOLLY, LADRETTE, LISZT, SAINT-SAENS, SOSTENUTO, RAMEAU, VERDI, VIVALDI, ET L'AUDITORIUM JEAN-PIERRE MIQUEL, A L'ASSOCIATION LES CLES D'EUPHONIA

**DÉCISION N° AU-19-471
EN DATE DU 03 DECEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Les Clés D'Euphonia » représentée par Monsieur Pierre LANDAU, en qualité de Président, et domiciliée 47 avenue Gabriel Péri, 94300 Vincennes, afin d'organiser des auditions de musiciens, dans la salle Rameau, le 16 septembre de 19 h à 20 h, dans les salles Saint-Saëns et Rameau, le 17 septembre de 19 h 15 à 22 h, et dans les salles Verdi et Rameau, le 24 septembre 2019 de 19 h à 20 h 30. Pour des répétitions, dans la salle Berlioz tous les lundis de 19 h 45 à 22 h 30, du 9 septembre au 4 novembre 2019, du 6 janvier 2020 au 2 mars 2020 (sauf les 17 et 24 février), du 23 mars au 18 mai 2020 (sauf le 13 avril) et du 8 au 29 juin 2020, dans la salle Berlioz, les 12 et 13 octobre 2019, et les 1^{er} et 2 février, 26 avril, 13 et 14 juin 2020 de 9 h 30 à 18 h et le 20 février de 19 h 45 à 22 h 30, au Pôle documentaire, le 25 avril de 9 h 30 à 18 h, le 2 juin de 19 h 45 à 22 h 30 et le 6 juin de 14 h 30 à 17 h 30. Pour des répétitions partielles, dans les salles Pôle documentaire, Vivaldi, Ladrette et Liszt (ou des salles équivalentes) les 16 et 23 septembre 2019 et les 6 et 13 janvier, 27 avril, 4 mai et 8 juin 2020 de 19 h 45 à 22 h 30, dans les salles Ladrette, Dolly, Sostenuto et Couperin (ou des salles équivalentes), le 6 juin 2020 de 14 h 30 à 17 h 30. Pour des répétitions générales à l'auditorium Jean-Pierre Miquel le 7 novembre 2019 et les 17 février, 21 mai et 2 juillet de 19 h 45 à 22 h 30. Pour des concerts gratuits à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel (ainsi que ses loges), les 8 novembre, 22 février et 23 mai de 18 h 30 à 23 h (concerts à 20 h 30) et les dimanches 10 novembre, 23 février, 24 mai et 5 juillet de 14 h à 18 h 30 (concerts à 16 h) ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Les Clés D'Euphonia » représentée par Monsieur Pierre LANDAU, en qualité de Président, et domiciliée 47 avenue Gabriel Péri, 94300 Vincennes, une convention de location de salles afin d'organiser des auditions de musiciens, dans la salle Rameau, le 16 septembre de 19 h à 20 h, dans les salles Saint-Saëns et Rameau,

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20191203-lmc1H6967H1-AR Date de réception en Préfecture : 03/12/2019 Date de Publication : 03/12/2019

le 17 septembre de 19 h 15 à 22 h, et dans les salles Verdi et Rameau, le 24 septembre 2019 de 19 h à 20 h 30. Pour des répétitions, dans la salle Berlioz tous les lundis de 19 h 45 à 22 h 30, du 9 septembre au 4 novembre 2019, du 6 janvier 2020 au 2 mars 2020 (sauf les 17 et 24 février), du 23 mars au 18 mai 2020 (sauf le 13 avril) et du 8 au 29 juin 2020, dans la salle Berlioz, les 12 et 13 octobre 2019, et les 1^{er} et 2 février, 26 avril, 13 et 14 juin 2020 de 9 h 30 à 18 h et le 20 février de 19 h 45 à 22 h 30, au Pôle documentaire, le 25 avril de 9 h 30 à 18 h, le 2 juin de 19 h 45 à 22 h 30 et le 6 juin de 14 h 30 à 17 h 30. Pour des répétitions partielles, dans les salles Pôle documentaire, Vivaldi, Ladrette et Listz (ou des salles équivalentes) les 16 et 23 septembre 2019 et les 6 et 13 janvier, 27 avril, 4 mai et 8 juin 2020 de 19 h 45 à 22 h 30, dans les salles Ladrette, Dolly, Sostenuto et Couperin (ou des salles équivalentes), le 6 juin 2020 de 14 h 30 à 17 h 30. Pour des répétitions générales à l'auditorium Jean-Pierre Miquel le 7 novembre 2019 et les 17 février, 21 mai et 2 juillet de 19 h 45 à 22 h 30. Pour des concerts gratuits à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel (ainsi que ses loges), les 8 novembre, 22 février et 23 mai de 18 h 30 à 23 h (concerts à 20 h 30) et les dimanches 10 novembre, 23 février, 24 mai et 5 juillet de 14 h à 18 h 30 (concerts à 16 h) ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET